

Vincent Duranceau
Mortevieille
8530 La Bretonniere -la Clay
vinent.duranceau@orange.fr

la Bretonniere le 12/02/2018

Mme Amat
Commissaire enquêteur
CTMA basse vallée du Lay

Bonjour Madame

Je suis membre du CA de l'AAPPMA la Gaule Bretonne, association regroupant plus de 1700 pêcheurs et qui gère la pêche sur une très grande partie de la zone concernée.

Nous travaillons avec la fédération de pêche de la Vendée pour l'aménagement de frayères à brochets sur plusieurs sites concernés par l'enquête. Malheureusement les sites de reproduction de cette espèce emblématique du marais Poitevin sont relativement rares sur les abords du Lay entre la hauteur des berges sur la partie amont suite au recalibrage effectué il y a plus de 60 ans et les digues protègent les marais et les habitations des inondations sur la partie aval (communaux de Lairoux et de Curzon entre autre) et limitant les zones d'expansion des crues et par la même les zones propices à la reproduction des poissons.

Beaucoup de projets présentés sont très intéressants pour la vie piscicole et la circulation des poissons (anguilles, alose, lamproie, voir peut-être truite de mer puisque la reproduction de truite existe sur la Smagne et sur la partie amont du Lay et que tout les ans elles sont signalées sur la Sevre Niortaise)

Sur l'espèce brochet, je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de coordination ; en regardant la carte 64 « action SMBL et FVPPMA » il est prévu sur le communal de Noailles (commune de champs st pere) 2 restaurations d'ouvrage hydraulique sur le bras faisant la jonction entre Lyon et le Lay (prise d'eau des bellinieres) cette zone est propice à la reproduction du brochet car en période hivernale elle couvre une partie du communal. Cette zone a été présentée aux techniciens de la FDPPMA dans le cadre des 4 frayères prévues par le CTMA. De ce fait, ne serait-il pas plus judicieux de mettre en place 2 rampes piscicole (ou 2 petites passes à poisson) pour la gestion des niveaux d'eau car, de plus, il y a un apport permanent d'eau en l'amont (fin Aout 2017, malgré la sécheresse, il y a toujours eu de l'eau à pénétré dans ce canal) de plus la rampe existante sur l'Yon n'est pas particulièrement adaptée au passage des poissons (trop haute par rapport aux portes existantes)

Je suis sûr que d'autres modifications auraient pu être aussi pensées pour le brochet (communaux de Lairoux et de Curzon entre autre où une frayère a été créée il y a quelques années mais qui n'est pas opérationnelle) ou pour l'anguille (ASA marais la Claye sur les marais de la Couture ou de saint Benoit/Angles) avec des aménagements adaptés pour permettre l'entrée mais aussi la sortie des poissons de la rivière

Sur l'ouvrage des portes de Mortevieille une rampe piscicole est prévue ayant pour maître d'ouvrage le SMBL, or personne ne sait comment l'aménagement sera réalisé que ce soit le Maire de la Bretonniere-la Clay ou notre AAPPMA ; de plus avec des débits inférieurs à 0,2 m³/seconde en période sèche une rampe est-elle réellement adaptée ou faudrait-il une « passe à ralentisseur plans » plus adaptée à faible débit, et il faut un ouvrage adapté non seulement aux migrateurs mais aussi au carnassier tel le brochet et le sandre ; nous souhaiterions être plus informés sur le sujet et aussi connaître la position du SMBL sur la gestion catastrophique des niveaux d'eau surtout depuis la mise en place de la prise d'eau de Bellinieres, car si il n'y a pas d'eau sur la rampe ou dans la passe,

les poissons ne pourrons pas l'utilisé .Il s'agit pourtant d'une construction indispensable qui doit être fonctionnelle pour la faune piscicole surtout depuis la construction d'une passe a poisson a Mareuil/Lay en 2013 et celle prévu aux portes de Moricq dans le cadre du CTMA. De plus cette gestion des niveaux d'eau a un impacte aussi les zone de reproduction de brochet avec des baisses très rapide des niveaux d'eau, sur le Lay et sur les canaux connecté directement a celui ci, mettant hors d'eau les pontes

Sur l'ouvrage de Moricq, il est prévu (enfin) une passe a poisson. Il est dommage qu'il ne soit mention nul part la mise en place d'une station de contrôle des migrateurs par télésurveillance qui pourrait être aménagé dans l'ouvrage dans le but de faire un suivit piscicole des espèces remontant pour la reproduction (alose, lamproie, truite de mer, ou même quelques surprises) et de celles descendantes (anguilles, jeunes poissons allant grandir en mer) dans le but de mieux connaître les espèces vivant dans le bassin du Lay

Nous sommes aussi étonné de ne rien trouver sur le dossier sur le vieux lay (commune de Péault) or des travaux étaient prévu avec le parc du Marais Poitevin pour réaménager les ouvrages existantes en amont et en aval pour une meilleur circulation de l'eau et un désenvasement du bras.

Dans l'espoir que ces éléments retiendront votre attention, je vous prie d'agrée, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Vincent Duranceau